



Plan d'action 2020-2030 pour protéger les Grands Lacs et le Saint-Laurent 2,2 milliards de dollars pour les dix prochaines années demandé au gouvernement fédéral

Qu'est-ce que le Plan d'action 2020-2030?

Le Plan d'action 2020-2030 pour la protection des Grands Lacs et du Saint-Laurent (le « Plan d'action 2020-2030 ») est une stratégie prospective de 2 milliards de dollars sur 10 ans visant à protéger l'économie et l'écosystème Grands Lacs et le Saint-Laurent, pour relever les défis de l'érosion du littoral, les infrastructures obsolètes, les espèces envahissantes, l'exposition aux toxines et la contamination des plages.

Les changements climatiques ont produit des niveaux d'eau élevés et des tempêtes dévastatrices qui inondent les communautés côtières, érodent les rivages et débordent les infrastructures obsolètes. Le plan d'action 2020-2030 reconnaît les solutions similaires et disparates nécessaires pour résoudre les problèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent et recommande une approche adaptée à ces besoins spécifiques. Le Plan intègre les conclusions de deux rapports fondamentaux, [le Plan d'action des Grands Lacs 2030 et le Plan d'action pour l'avenir du Saint-Laurent 2020-2030](#).

Face au ralentissement économique, conséquence de la pandémie mondiale de la COVID-19, il est prévu que les gouvernements adopteront d'importants programmes de relance économique et de création d'emplois. En plus d'améliorer la qualité des Grands Lacs et du Saint-Laurent, les actions décrites dans le Plan d'action 2020-2030 et sa stratégie d'investissement offrent un moyen efficace de créer des emplois et de stimuler l'économie, là où habitent un sur trois Canadien(ne)s.

À quoi conduira le Plan d'action 2020-2030 pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent?

Une fois mis en œuvre, le Plan d'action contribuera à :

- **Protéger et renforcer la résilience des communautés et écosystèmes riverains des Grands Lacs et du Saint-Laurent** qui sont les plus vulnérables à des niveaux d'eau élevés et à l'érosion, par le biais de nouveaux partenariats de collaboration et d'une aide financière et technique directe, en mettant fortement l'accent sur la naturalisation des berges;
- **Réduire l'exposition humaine et environnementale aux substances toxiques** et autres produits chimiques nocifs dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent grâce à un programme de surveillance proactive qui recherche activement les impacts sur les personnes et les espèces et qui fait participer les communautés touchées à la surveillance et à la réponse à l'exposition;
- **Réduire le ruissellement de nutriments agricoles** à l'origine de la prolifération d'algues nuisibles, de l'eutrophisation et de l'hypoxie, au moyen de nouvelles technologies et mesures de conservation, et en misant sur des mégadonnées pour cibler les zones et les propriétés qui y contribuent le plus;

- **Introduire des exigences exécutoires pour retracer et traiter les sources de contamination bactériologique sur les plages** qui constituent une menace pour la santé publique et réduisent l'accès aux rivages et aux plages des Grands Lacs et du Saint-Laurent; et
- **Améliorer le traitement et la capacité des stations d'épuration des eaux usées** afin d'éliminer efficacement les nouveaux contaminants, l'azote total et les agents pathogènes dans certaines zones.

Recommandations

En sus des 27 recommandations contenues dans les deux Plans d'action Grands Lacs et Saint Laurent (12 à propos du Saint Laurent, 15 à propos des Grands Lacs respectivement), le Plan d'action intégré contient trois recommandations finales, ce qui donne en total 30 recommandations qui pourraient être mise en œuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux pour améliorer les Grands Lacs et le Saint-Laurent au cours des dix prochaines années.

1. **Il est recommandé que** le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements du Québec et de l'Ontario, établisse les arrangements institutionnels décrits dans le présent rapport. Les arrangements institutionnels seront indépendants, mais pourraient être intégrés à l'Agence canadienne de l'eau une fois celle-ci créée.
Il est en outre recommandé que le gouvernement du Canada demande au commissaire fédéral à l'environnement et au développement durable de procéder à une évaluation des résultats du Plan d'action 2020-2030 tous les deux ou trois ans et de faire état de ses conclusions au Parlement.
2. **Il est recommandé que** le gouvernement du Canada s'engage à investir au moins 2,2 milliards de dollars sur dix ans pour mettre en œuvre le Plan d'action 2020-2030 pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent, en s'inspirant de la stratégie de déploiement et d'investissement proposée dans ce rapport, et qu'il cherche à conclure des ententes de financement partagé, selon le cas, avec les gouvernements du Québec et de l'Ontario et des municipalités.
3. **Il est recommandé que** la Commission collaborative Grands Lacs – Saint-Laurent examine régulièrement les progrès accomplis vers les résultats souhaités, envisage d'adapter des mesures recommandées selon l'évolution de la situation, et recommande de nouvelles questions à ajouter au plan d'action, incluant la biodiversité, les opérations et déchets nucléaires ainsi que les sels de voirie.

Gouvernance

La capacité des dispositions institutionnelles existantes, fragmentée et manquant de ressources, pour aborder la complexité des problèmes de la région, sont inadéquats, surtout compte tenu des effets des changements climatiques. Le plan d'action 2020-2030 recommande

- i) De nouveaux arrangements institutionnels pour favoriser l'harmonisation entre les gouvernements, les Premières Nations, les municipalités et les parties prenantes, pour créer la structure gouvernementale nécessaire pour répondre aux préoccupations locales.

- ii) Une approche basée sur le risque, qui priorise les actions et l'allocation des ressources dans l'énorme géographie de la région tout en utilisant la gestion du risque pour éviter des impacts futurs.
- iii) Recherche intensive sur l'innovation, misant sur les technologies émergentes, les applications numériques et les pratiques exemplaires (intelligence artificielle [IA], mégadonnées, génétique, conservation de précision, etc.), adaptée de manière à être pertinente pour les personnes concernées, et communiquée localement par le biais d'une assistance technique.
- iv) Le suivi et l'évaluation afin de mesurer les progrès et d'en faire état publiquement, par les moyens suivants- des rapports annuels soumis à la Commission collaborative GLSL par les équipes de mise en œuvre; un rapport annuel soumis par la Commission collaborative GLSL au gouvernement fédéral; une réunion semestrielle des parties prenantes, des divers organismes gouvernementaux et des Premières Nations, organisée par la Commission collaborative GLSL; et des audits périodiques pour garantir la responsabilité publique.

Le Processus

Le développement du Plan d'action 2020-2030 a été initié par le Collaboratif Grands Lacs – Saint-Laurent, un partenariat de cinq importants organismes de plaidoyer de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, soit la [Commission des pêcheries des Grands Lacs](#), l'[Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent](#), [Stratégies Saint-Laurent](#), le [Council of the Great Lakes Region](#) et [Freshwater Future Canada](#). Le Collaboratif a établi un processus de dix-huit mois pour engager les acteurs économiques, ONG, intervenant-es universitaires et Premières Nations dans une période intensive de réflexion et de consultation sur les moyens de moderniser les efforts actuels et les ressources en utilisant des approches nouvelles et novatrices pour protéger plus efficacement la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Le Plan D'Action 2020-2030 était dirigé par un Panel d'expert-es coprésidé par deux experts environnementaux de renom, Gord Miller, ancien commissaire à l'environnement de l'Ontario, et Jean Cinq-Mars, ancien commissaire au développement durable du Québec. Le Panel d'expert-es était composé de représentant-es autochtones, du secteur privé, du secteur universitaire, des municipalités et des ONG des régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Il a été conseillé par plus de 200 expert-es, parties prenantes et Premières Nations de l'Ontario et du Québec. Le panel d'experts a été soutenu par un secrétariat dirigé par Westbrook Public Affairs à Toronto, et soutenue par ÉCOgestion Solutions pendant la phase du processus portant sur le Saint-Laurent.

Le Collaboratif reconnaît et remercie Environnement et Changement climatique Canada pour son soutien financier au processus.

Great Lakes and St. Lawrence Collaborative / Collaboratif Grands Lacs Saint Laurent

